

A / CONTEXTE GENERAL

Intitulé du poste	Cadre Technique Départemental
Information sur la structure employeuse	<p>Le Comité Départemental du Maine et Loire d’Athlétisme (CD 49) organise la pratique et le développement de l’Athlétisme sur l’ensemble du territoire du Maine et Loire.</p> <p>Le CD49 est une structure associative qui cherche à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des actions de soutien aux clubs existants ▪ Intervenir en milieu scolaire (Section Sportive notamment) ▪ Favoriser le développement de la pratique de l’Athlétisme sous toutes ses formes ▪ Favoriser la pratique de l’Athlétisme pour tout type de publics ▪ Contribuer à la formation des acteurs de l’Athlétisme des clubs du Maine et Loire dans le cadre du dispositif territorial des formations ▪ Coordonne les compétitions départementales ▪ Gérer le Centre d’Entraînement Départemental et les filières d’accès au haut niveau
Type de contrat	<p>Caractéristiques du contrat proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat à durée indéterminée, à temps plein ▪ Horaires annualisés ▪ Positionnement selon profil sur le niveau 4 de la Convention Collective Nationale du Sport

B / MISSIONS DU POSTE

Finalité du poste	Les missions principales qui seront confiées au nouveau salarié consisteront à piloter l’Équipe Technique Départementale 49 et à coordonner toutes les actions de développement, d’excellence sportive et de formations au sein des bassins de pratique.
Actions du salarié	<p>Les missions principales se déclineront ainsi tout au long des saisons sportives à venir et en lien fort avec le projet territorial :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner l’ETD (Équipe Technique Départementale) ▪ Coordonner les actions du CED ▪ Assurer entraînements et suivis des jeunes de la Section Sportive (Trélazé) ▪ Apporte un appui technique aux clubs qui en expriment le besoin ▪ Apporte son expertise et participe aux activités de l’ETR (Équipe Technique Régionale), à la demande. ▪ Développer et entretenir les relations avec le milieu scolaire (UGSEL, UNSS) ▪ Favoriser le développement de la pratique de l’Athlétisme sous toutes ses formes ▪ Favoriser la pratique de l’Athlétisme pour tout type de publics. Il peut intervenir en entreprise, collectivité, etc. ▪ En fonction de son expertise et expérience, il peut intervenir en milieu étudiant, niveau Master <p>Un temps de formation professionnelle sera également instauré dans l’emploi du temps</p>
Relations professionnelles	<p>Le salarié aura 3 interlocuteurs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président du CD49 ▪ Les élus du comité directeur du CD49 ▪ Le Conseiller Technique Sportif coordonnateur de l’ETR <p>Dans le cadre de la conduite de ses missions, il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Émettre des propositions d’actions et informer ses interlocuteurs principaux des projets envisagés ▪ S’interdire d’engager toute action amenant des dépenses de son employeur sans avoir obtenu un accord préalable ▪ Rendre compte de ses activités à ses interlocuteurs principaux

C / COMPETENCES ET EXPERIENCES ATTENDUES

Les savoirs	<p>Il est nécessaire que le salarié ait ou acquiert très rapidement les connaissances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le fonctionnement et les relations entre les structures internes à la Fédération Française d’Athlétisme (FFA)▪ Le projet territorial et sa déclinaison départementale▪ Les partenaires du CD49 ainsi que leurs prérogatives
Les savoir-faire	<p>Il est nécessaire que le salarié maîtrise ou développe la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Animer des séances de découverte de l’Athlétisme auprès des publics jeunes, licenciés et non licenciés, en milieu scolaire▪ Développer et Intervenir en milieu professionnel dans le cadre de l’Athlétisme▪ Animer des séances d’Athlétisme pour les jeunes ayant pour objectifs de préparer l’accès aux filières de haut niveau (Section Sportive Trélazé, CED)▪ Accompagner les éducateurs sportifs qui en expriment le besoin▪ Utiliser l’outil informatique (internet, Word, Excel, PowerPoint, etc.) pour présenter des projets, rendre des comptes et chercher des informations▪ Découvrir et entrer en contact avec de multiples partenaires pour permettre le développement de l’activité Athlétisme et le développement du CD 49▪ Favoriser le lancement d’actions innovantes et permettant aux publics les plus éloignés de la pratique de découvrir l’Athlétisme▪ Mesurer l’impact de ses actions
Les savoir-être ou savoir-faire comportementaux	<p>Il est nécessaire que le salarié maîtrise ou développe la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Donner une bonne image de sa structure employeuse▪ Analyser les demandes qui lui sont faites▪ Être rigoureux, méthodique, organisé et investi dans son travail▪ Prendre des initiatives (en prenant en compte les impacts financiers)▪ Travailler en réseau▪ Respecter ses interlocuteurs▪ Instaurer une relation de confiance avec les partenaires▪ Argumenter une présentation de projet oralement▪ Savoir respecter la confidentialité et le principe de loyauté à son employeur
Expérience - Diplômes	<ul style="list-style-type: none">▪ Il est souhaité une expérience professionnelle dans la coordination des différentes missions qui lui sont confiées▪ Être titulaire d’un DEJEPS option Athlétisme ou d’un BEES 1^{er} degré Athlétisme, ou Master STAPS EOPS/STEPS▪ Carte professionnelle à jour
Contraintes du poste	<p>La conduite des missions présentées auparavant impose de :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Être titulaire du permis B▪ Être titulaire d’un diplôme autorisant à exercer contre rémunération▪ Travailler sur écran▪ Se déplacer dans tout le département du Maine et Loire et dans toute la région Pays de la Loire (et éventuellement hors région en cas de convocation par la Fédération Française d’Athlétisme par exemple)

Le CD49 mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour accompagner le salarié dans la conduite de ses missions et lui permettre d’atteindre les objectifs fixés :

- Matériel technique et pédagogique
- Mise à disposition d’un véhicule pour réaliser l’ensemble de ses missions
- Mise en place d’un plan de formation professionnelle